

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 27 MAI 2010

Compte-rendu

L'assemblée générale mixte des actionnaires s'est réunie le 27 mai 2010, sous la présidence de Pierre Graff, à la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris. Toutes les résolutions, proposées par le Conseil d'administration à l'assemblée générale, ont été adoptées.

L'assemblée générale réunissait les actionnaires représentant 80 904 046 droits de vote, soit 81,77% du total des actions disposant du droit de vote.

Partie ordinaire de l'assemblée

Les actionnaires ont approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2009. Ils ont décidé de verser au titre de cet exercice un dividende de 1,37 euros par action. Le paiement du dividende en numéraire a été fixé au 10 juin 2010. Les actionnaires ont également approuvé les conventions réglementées et ont autorisé la Société à intervenir sur ses propres actions.

Partie extraordinaire

Les actionnaires ont approuvé le renouvellement des délégations financières données au conseil d'administration et ont adopté une nouvelle délégation d'augmentation du capital par placement privé. Ils ont enfin adopté les modifications statutaires proposées concernant les articles 9 et 13.

Les résultats détaillés des votes des résolutions sont disponibles sur le site internet www.aeroportsdeparis.fr, dans la rubrique Actionnaires/ Assemblées Générales.

L'assemblée générale a également été l'occasion pour Pierre Graff, Président Directeur Général d'Aéroports de Paris, de présenter le Groupe. Il a rappelé que malgré un trafic en baisse de 4,7%, Aéroports de Paris affichait une bonne résistance à la crise grâce à son modèle économique et aux efforts entrepris; notamment la poursuite de la stratégie en matière de commerces et d'immobilier et la mise en oeuvre du plan d'économies annoncé en mars 2009.

Puis François Rubichon, Directeur Général Délégué, a passé en revue l'activité du Groupe en insistant sur les priorités de l'année écoulée : la qualité de service, sur laquelle les efforts vont continuer à porter dans les années à venir ainsi que les nombreuses réalisations en matière de développement commercial pour élargir l'offre produit et dynamiser les zones commerciales. Il a également évoqué la politique de développement durable et de responsabilité sociétale dont le but est de maîtriser les impacts environnementaux et d'avoir une influence positive sur l'environnement.

Laurent Galzy, Directeur général adjoint Finances et Administration, a commenté les résultats de l'année 2009 :

- un chiffre d'affaires en hausse de +4,2% à 2.633,4 millions d'euros, dû notamment aux ouvertures de nouvelles infrastructures et à l'introduction de nouveaux services, à l'effet prix lié aux hausses des redevances, à la progression du chiffre d'affaire de l'immobilier et à la poursuite de la croissance des activités de diversification.

- une croissance de l'EBITDA* de +4,1% à 883,0 millions d'euros, grâce à un effort de maîtrise des charges courantes, malgré les ouvertures de nouvelles infrastructures et grâce à la mise en place de plans d'économies annoncés en mars 2009. Ces derniers ont généré une économie globale de 45 millions d'euros, supérieure à l'objectif annoncé de 42 millions d'euros. Cet effort sera poursuivi et le montant devrait être porté à 62 millions d'euros en 2010.
- un résultat opérationnel courant en progression de 3,5% à 518,4 millions d'euros,

Le Président a, ensuite, repris la parole pour présenter les enjeux et les perspectives du Groupe et notamment les axes stratégiques de la société dans le cadre de la préparation du prochain Contrat de Régulation Economique prévu pour la période 2011-2015. La proposition d'Aéroports de Paris repose sur des orientations équilibrées: un programme d'investissements orienté vers la qualité de service et l'optimisation des capacités, une modération tarifaire, une amélioration significative de la qualité de service, des gains de productivité et une évolution du périmètre de régulation. Il a rappelé que l'évolution des capacités était adaptée pour accueillir le trafic jusqu'en 2020 et que la qualité de service représentait un enjeu majeur de compétitivité pour l'entreprise. Enfin, il a expliqué en détail l'évolution du périmètre de régulation et ses conséquences pour l'entreprise. Son intervention s'est achevée par un point sur les perspectives de l'année 2010: sur la base d'une hypothèse d'un trafic de passagers du même ordre de grandeur en 2010 qu'en 2009, le Groupe anticipe un chiffre d'affaires en légère croissance et un EBITDA du même ordre de grandeur qu'en 2009.

Le Président a ensuite présenté l'exposé des projets de résolutions.

Puis, la parole a été donnée aux actionnaires pour une séance de Questions/Réponses avec le Président et les orateurs.

* Résultat opérationnel courant majoré des dotations aux amortissements et des dépréciations d'immobilisations nettes de reprise